

ZOOMED

LA PUISSANCE À PORTÉE DE LA MAIN



LE PRESCRIPTEUR ZRx: LA MAGIE D'UN COMPENDIUM D'ACCÈS RAPIDE ET EFFICACE



RAPPORT DE GESTION PAR LA DIRECTION

Ce rapport de gestion explique les résultats d'exploitation, les variations de la situation financière et des flux de trésorerie consolidés de ZoomMed inc. au 31 août 2011. Il doit être lu dans le contexte de l'information fournie par les états financiers consolidés non-audités et par les notes y afférentes pour les périodes closes les 31 août 2011 et 31 août 2010. De plus, certains résultats d'exploitation, variations de la situation financière et flux de trésorerie sont comparés avec les données de l'exercice financier consolidé clos le 31 mai 2011.

Cette analyse de la direction a été complétée en fonction des informations disponibles au 12 octobre 2011. Cette analyse reflète la situation financière de ZoomMed inc. et ses filiales (« la société »).

Toutes les données financières contenues dans cette analyse ont été dressées selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, tels qu'ils sont énoncés dans le Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« Manuel de l'ICCA »). En 2010, le Manuel de l'ICCA a été remanié pour y inclure les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et il exige que les entreprises ayant une obligation d'information du public appliquent ces normes pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. La société a donc commencé à présenter son information conformément à ce référentiel comptable dans les présents états financiers consolidés intermédiaires. Dans les présents états financiers, les PCGR du Canada s'entendent des PCGR du Canada avant l'adoption des IFRS. Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens.

Ce rapport de gestion peut contenir des informations et des déclarations de nature prospective relatives à la performance future de la société. Ces déclarations sont effectuées sur la base de suppositions et d'incertitudes ainsi que sur la meilleure évaluation possible des événements futurs par la direction. Ainsi, les lecteurs sont avisés que les résultats réels peuvent être différents des résultats anticipés.

Ce rapport de gestion et les états financiers consolidés intermédiaires ont été soumis au comité d'audit et approuvés par le conseil d'administration.

DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

ZoomMed inc. a été constituée le 24 février 2005 en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions.

La société se consacre au développement et la commercialisation d'un vaste réseau de communication : « Le réseau de communication e-Pic ».

Le réseau e-Pic consolide les communications et met en relation, en temps réel, les patients, médecins, pharmaciens et sociétés pharmaceutiques, permettant ainsi aux divers intervenants de la santé d'optimiser leur efficacité.

Situé en périphérie de ce réseau, la société a développé et commercialise le Prescripteur ZRx, une application technologique Web innovatrice permettant aux médecins d'utiliser un appareil sans fil, tel que le iPod Touch, le iPhone, le iPad, le Google Android et divers autres PDA ou ordinateurs, pour générer rapidement des prescriptions.

Le Prescripteur ZRx est rapide, efficace et intuitif et puisqu'il est un produit autonome, il peut être facilement intégré à n'importe quelle application de Dossier Santé Électronique (DSE). Le Prescripteur ZRx est aussi, pour le médecin, une source mobile d'informations médicales provenant de sociétés pharmaceutiques et d'organisations privées ou publiques.

De plus, la société développe et offre un nouveau logiciel qui améliore tous les aspects de la préparation des ordonnances et de la gestion complète des dossiers patients des pharmaciens « PraxisLab ». PraxisLab utilise une technologie Web de pointe qui s'avère parfaitement compatible avec la technologie utilisée par la société.





L'amélioration de la communication et de la gestion qui s'en suit rehausse l'efficacité du système de soins de santé et permet aux patients d'obtenir un service plus rapide et plus sécuritaire.

Les actions ordinaires de ZoomMed se transigent sur le marché de la Bourse de croissance TSX à Toronto, sous le symbole ZMD.

L'adresse du siège social de la société est 6300 rue Auteuil, bureau 121, Brossard, Québec, Canada, J4Z 3P2.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

INFORMATION TRIMESTRIELLE SÉLECTIONNÉE

RÉSULTATS D'EXPLOITATION	31 août 2011	31 août 2010
Revenus d'opération	565 563 \$	536 880 \$
Revenus d'intérêts	76 \$	4 113 \$
Frais de vente	271 166 \$	287 346 \$
Frais d'administration	344 591 \$	450 309 \$
Frais d'opération	307 025 \$	285 921 \$
Frais de développement	254 293 \$	167 667 \$
EBITDA	(611 436) \$	(650 250) \$
Frais financiers	3 622 \$	3 980 \$
Amortissements	140 773 \$	160 571 \$
Perte nette et résultat global	(755 831) \$	(814 801) \$
Résultat de base et dilué par action	(0,006) \$	(0,007) \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	130 474 687	110 841 785

En général, les résultats d'exploitation pour la période de trois mois close le 31 août 2011 n'ont pas connu de variations importantes comparativement à la période de trois mois close le 31 août 2010. Seul les frais de développement ont connu une augmentation.

Les frais de développement regroupent deux catégories. En premier lieu, nous avons les frais de développement du Prescripteur ZRx qui sont comptabilisés sous deux formes, une portion comprenant les nouvelles fonctionnalités est capitalisée dans les actifs incorporels en fonction des avantages économiques futurs et l'autre portion est comptabilisée à la dépense. Pour la période de trois mois close le 31 août 2011, les frais de développement du Prescripteur ZRx capitalisés étaient de 31 795 \$ et les frais de développement passés à la dépense de 254 293 \$ pour un total de 286 088 \$. Pour la période de trois mois close le 31 août 2010, les frais de développement capitalisés étaient de 98 942 \$ et les frais de développement passés à la dépense de 167 667 \$ pour un total de 266 609 \$. Au total l'augmentation des frais de développement représente 7 %. La deuxième catégorie représente les frais de développement du logiciel PraxisLab, ces frais sont totalement capitalisés et seront amortis lors de la mise en marché du produit.

La société affiche un EBITDA de (611 436) \$ pour la période de trois mois close le 31 août 2011, comparativement à (650 250) \$ pour la période de trois mois close le 31 août 2010, soit une amélioration de 6 %.

La société affiche une perte nette et un résultat global de (755 831) \$ pour la période de trois mois close le 31 août 2011 et de (814 801) \$ pour la période close le 31 août 2010.

La société a enregistré une perte par action de (0,006) \$ pour la période de trois mois close le 31 août 2011 et de (0,007) \$ pour la période de trois mois close le 31 août 2010.





SITUATION FINANCIÈRE

BILANS	31 août 2011	31 mai 2011	1 ^{er} juin 2010
Trésorerie	241 162 \$	1 698 024 \$	2 632 065 \$
Fonds de roulement	(809 286) \$	(10 355) \$	1 474 596 \$
Immobilisations corporelles	497 995 \$	509 507 \$	579 144 \$
Actifs incorporels	2 998 771 \$	2 944 885 \$	1 792 830 \$
Actif total	4 181 930 \$	5 395 715 \$	5 446 458 \$
Revenus reportés	690 934 \$	1 043 474 \$	958 833 \$
Capitaux propres	2 684 578 \$	3 440 409 \$	3 838 811 \$
Capital social	25 438 120 \$	25 438 120 \$	23 001 758 \$

Aucune transaction particulière n'a été complétée au cours de la période de trois mois close le 31 août 2011. La variation des actifs et des passifs est le résultat des opérations courantes de la société.

Au cours de l'exercice clos le 31 mai 2011, la société a complété un placement privé pour un produit brut de 2 500 600 \$ par l'émission de 16 132 902 unités au prix de 0,155 \$ l'unité.

Depuis le 1^{er} juin 2010, les immobilisations corporelles ont connus une légère diminution résultant d'une dépense d'amortissement.

Les actifs incorporels ont augmenté de 1 205 941 \$ depuis le 1^{er} juin 2010. Cette augmentation est essentiellement attribuable à l'acquisition de Praxis Santé inc. L'excédent du prix d'achat sur la juste valeur des actifs acquis identifiés nets soit 1 163 802 \$ a été attribué à la propriété intellectuelle et les frais de développement de PraxisLab sont capitalisés à 100 %.

Les capitaux propres de la société ont diminué de 398 402 \$ du 1^{er} juin 2010 au 31 mai 2011 et cette diminution est principalement reliée à la perte de l'exercice combinée avec les émissions d'actions ordinaires. Pour la période de trois mois close le 31 août 2011, les capitaux propres ont diminué de 755 831 \$ représentant la perte de la période.

LIQUIDITÉS ET FONDS PROPRES

SITUATIONS DE TRÉSORERIE	31 août 2011	31 août 2010
Liquidités liées aux activités d'exploitation	(1 288 841) \$	(1 024 014) \$
Liquidités liées aux activités de financement	- \$	(3 393) \$
Liquidités liées aux activités d'investissement	(168 021) \$	(112 356) \$
Variation nette de la trésorerie	(1 456 862) \$	(1 139 763) \$
Trésorerie à la fin	241 162 \$	1 492 302 \$

Les liquidités liées aux activités d'exploitation ont été de (1 288 841) \$ pour le premier trimestre de 2012, et de (1 024 014) \$ pour le premier trimestre de 2011. L'augmentation est attribuable aux éléments hors trésorerie du fonds de roulement. Pour l'année financière courante, les contrats ont été, en grande partie, renouvelés au cours du deuxième trimestre, plutôt qu'au premier trimestre pour l'année 2011, occasionnant ainsi une variation négative des éléments hors trésorerie.

Aucune activité de financement n'a eu lieu au cours de la période de trois mois close le 31 août 2011. Au cours de la période de trois mois close le 31 août 2010, les activités de financement ont été de (3 393) \$ et sont attribuable aux frais d'émission d'actions.





Pour les périodes de trois mois closes les 31 août 2011 et 2010, les activités d'investissement de (168 021) \$ pour 2011 et (112 356) \$ pour 2010, sont liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles et à la capitalisation des frais de développement.

La variation nette de la trésorerie découlant de ces trois catégories d'activités a été de (1 456 862) \$ pour la période de trois mois close le 31 août 2011 et de (1 139 763) \$ pour la période de trois mois close le 31 août 2010.

LIQUIDITÉS

Pour répondre à ses besoins en capitaux, la société peut envisager des ententes de collaboration ainsi que des financements supplémentaires, publics ou privés pour les affecter à une partie ou à la totalité de programmes particuliers de développement de produits. Les financements pourraient comprendre des emprunts et l'émission d'autres titres de participation, ce qui pourrait donner lieu à une dilution pour les actionnaires. Rien ne garantit qu'elle obtienne des fonds supplémentaires. La société gère ce risque en établissant des prévisions de trésorerie détaillées ainsi que des plans opérationnels et stratégiques à long terme. Selon ces prévisions, la majorité des liquidités nécessaires pour les activités d'exploitation proviendront des revenus générés par les contrats signés auprès des sociétés pharmaceutiques et des pharmacies utilisant le réseau de communication e-Pic.

ARRANGEMENT HORS BILAN

Il n'y a aucun arrangement hors bilan qui a ou est susceptible d'avoir une incidence sur les résultats d'exploitation ou sur la situation financière de la société.

OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

a) Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la société, y compris les administrateurs et certains cadres. Les principaux dirigeants participent au régime d'options d'achat d'actions. La rémunération des principaux dirigeants pour les périodes de trois mois closes les 31 août 2011 et 2010 a été de 150 000 \$. Aucune option d'achat d'actions n'a été octroyée pour ces périodes.

b) Opérations entre parties liées

Au cours de la période de trois mois close le 31 août 2011, la société a versé des honoraires professionnels totalisant 21 630 \$ (21 630 \$ en 2010) à une société détenue par un actionnaire et administrateur. Les crédettes incluent 7 210 \$ pour les périodes de trois mois closes les 31 août 2011 et 2010.

Termes et conditions des opérations entre parties liées

Les soldes, à la fin de la période, sont non garantis et sans intérêts, le règlement se fait au comptant. Il n'y a pas eu de garanties fournies ou reçues pour aucun recevable ou payable entre les parties liées. Pour les périodes de trois mois closes les 31 août 2011 et 2010, la société n'a comptabilisé aucune dépréciation à l'égard des recevables dus par des parties liées. Cette évaluation est faite à chaque période financière en examinant l'état financier de la partie liée et le marché dans lequel la partie liée exerce ses activités.

ACTIONS, BONS ET OPTIONS EN CIRCULATION AU 12 OCTOBRE 2011

Actions ordinaires	130 474 687
Bons de souscription au placeur pour compte et aux investisseurs	8 711 768
Options en vertu du régime d'options d'achat d'actions	9 187 500





ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

L'établissement d'états financiers consolidés conformément aux IFRS exige fréquemment que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses ou des jugements subjectifs à propos d'événements futurs et d'autres questions ayant une incidence sur les montants portés aux états financiers, notamment l'actif, le passif, les produits, les charges et les informations connexes. Ces hypothèses, estimations et jugements sont fondés sur l'expérience, les attentes, les tendances actuelles et d'autres facteurs que la direction juge pertinents lors de la préparation des états financiers consolidés. La direction revoit régulièrement les conventions comptables, les hypothèses, les estimations et les jugements afin de s'assurer que les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière de la société et qu'ils sont établis conformément aux IFRS.

Les estimations comptables et jugements critiques sont ceux qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif et qui se rapportent souvent à des questions ou à des résultats par nature incertains et susceptibles d'être modifiés. Par conséquent, la direction souligne le fait que les événements futurs diffèrent souvent des prévisions et des attentes et que les estimations nécessitent régulièrement des ajustements.

Selon la direction, voici les secteurs où les principales conventions comptables ont une incidence sur les estimations comptables et les jugements critiques utilisés dans l'établissement des états financiers consolidés de la société.

Durée d'utilité estimée

La direction estime la durée d'utilité des immobilisations corporelles en fonction de la période pendant laquelle elle s'attend à pouvoir utiliser les actifs. Le montant et l'échéancier des dotations aux amortissements afférentes aux immobilisations corporelles pour une période donnée sont touchés par les durées d'utilité estimées. Les estimations sont révisées au moins une fois l'an et sont mises à jour si les attentes changent en raison de l'usure physique, de l'obsolescence technique et commerciale.

Actifs incorporels

Les valeurs attribuées aux actifs incorporels amortissables à durée d'utilité déterminée sont établies à partir d'estimations et d'hypothèses importantes.

Afin de déterminer si les actifs incorporels identifiables ont subi une perte de valeur après leur acquisition, la direction procède à des évaluations fondées sur des estimations comprenant notamment les flux de trésorerie futurs ajustés au risque. Les projections de flux de trésorerie sont établies d'après les prévisions de l'entité, la conjoncture et les perspectives commerciales et sont donc par nature fondées sur un jugement. Les hypothèses utilisées dans l'évaluation des pertes de valeur pourraient être modifiées par des événements futurs, ce qui pourrait affecter significativement les résultats d'exploitation futurs de la société en raison d'une augmentation des pertes de valeur, ou de leur reprise, ou d'ajustements aux charges d'amortissement.

Juste valeur des options d'achat d'actions

La direction doit faire preuve de jugement pour établir la juste valeur des options d'achat d'actions, notamment en ce qui concerne le choix d'un modèle d'établissement de prix, l'estimation de la volatilité du cours de l'action et la durée prévue des instruments sous-jacents. Tout changement visant les estimations ou les données utilisées pour déterminer la juste valeur pourrait avoir une incidence significative sur les résultats d'exploitation ou les autres composantes des capitaux propres de la société dans le futur.

Aide gouvernementale

La société a le droit de recevoir une aide publique sous la forme de crédits d'impôts et de subventions pour la recherche et le développement. Le montant de cette aide publique est porté en réduction des dépenses correspondantes et du coût de l'actif acquis. Des crédits d'impôts sont accordés pour les dépenses de





recherche et de développement admissibles, lesquelles comprennent les frais directs et indirects, ainsi qu'un montant raisonnable de frais généraux. Les subventions sont attribuées sous réserve du respect des termes et conditions des ententes connexes. L'aide gouvernementale est comptabilisée lorsqu'il existe une assurance raisonnable que la société a rempli les exigences du programme de subvention approuvé ou, pour ce qui est des crédits d'impôts, lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'ils seront réalisés.

NORMES COMPTABLES PUBLIÉES, MAIS QUI NE SONT PAS ENCORE EN VIGUEUR

Instruments financiers

En novembre 2009, l'IASB a publié IFRS 9 « Instruments financiers » qui constitue l'achèvement du premier volet d'un projet en trois parties visant à remplacer IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation », par une nouvelle norme. Selon les récentes mises à jour apportées à IFRS 9, une entité qui choisit d'évaluer un passif à sa juste valeur devra présenter la part des variations de la juste valeur de ce passif qui est attribuable aux changements du risque de crédit propre à cette entité dans les autres éléments du résultat global ou dans la perte à l'état du résultat global plutôt que par le biais du résultat net. De plus, IFRS 9 contient de nouvelles directives sur la décomptabilisation des instruments financiers. IFRS 9 s'applique aux états financiers des périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013. Son application anticipée est permise. La société entend adopter cette nouvelle norme à compter de sa date d'entrée en vigueur. La société est présentement à évaluer l'incidence que pourrait avoir ces nouvelles directives sur ses états financiers consolidés.

Entité publiante

En mai 2011, l'IASB a publié un ensemble de cinq normes portant sur le concept d'entité publiante, soit IFRS 10 « États financiers consolidé », IFRS 11 « Partenariats », IFRS 12 « Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités », IAS 27 « États financiers individuels » et IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises ».

IFRS 10 remplace toutes les dispositions précédentes relatives au contrôle et à la consolidation énoncées dans IAS 27 « États financiers individuels » et dans la SIC-12 « Consolidation – Entités ad hoc ». IFRS 10 vient modifier la définition du contrôle et propose une définition unique de la notion de contrôle, qui se caractérise par le fait de détenir le pouvoir sur l'entité et d'être exposé ou de détenir des droits à des rendements variables de cette entité. Le pouvoir s'entend de la capacité de diriger les activités d'une façon qui puisse considérablement influencer sur les rendements. Les rendements doivent varier et peuvent être positifs ou négatifs, ou les deux. La norme IAS 27 révisée demeure une norme portant exclusivement sur les états financiers individuels et ses dispositions sont inchangées.

IFRS 11 vient modifier la définition d'un accord conjoint de façon à ce qu'elle n'englobe que deux types d'accords : les activités conjointes et les coentreprises. Aux termes de cette norme, la méthode de la consolidation proportionnelle n'est plus permise pour comptabiliser les entités contrôlées conjointement, et le recours à la méthode de la mise en équivalence est obligatoire pour tous les participants à une coentreprise. Les entités prenant part à des activités conjointes utiliseront une méthode de comptabilisation très similaire à celle qui s'applique actuellement aux actifs conjoints ou aux activités conjointes.

IFRS 12 établit les exigences en matière d'information à fournir s'appliquant aux entités assujetties aux dispositions d'IFRS 10 et d'IFRS 11, remplaçant de ce fait les exigences d'information énoncées dans IAS 28. Aux termes d'IFRS 12, les entités doivent fournir de l'information qui aide les utilisateurs des états financiers à évaluer la nature, les risques et l'incidence financière des participations de l'entité dans des filiales, des entreprises associées, des accords conjoints et des entités structurées non consolidées.

Ces normes s'appliqueront aux périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013 et leurs adoptions anticipées est autorisées. La société n'a pas encore évalué l'incidence de ces normes ni déterminé si elle les adoptera par anticipation.





TRANSITION AUX IFRS

Les présents états financiers consolidés intermédiaires de la société ont été établis conformément aux IFRS comme il est décrit aux notes 2 et 3. Il s'agit des premiers états financiers consolidés de la société établis selon IAS 34 et IFRS 1, « Première application des Normes internationales d'information financière ». La date d'adoption des IFRS par la société est le 1^{er} juin 2011 et la date de clôture des états financiers consolidés intermédiaires est le 31 août 2011. Toutefois, la date de transition de la société aux IFRS est le 1^{er} juin 2010, soit la date de la première période comparative. La société a établi son état de la situation financière d'ouverture en IFRS à cette date.

IFRS 1 est fondée sur le principe que l'adoption des IFRS devrait être appliquée de façon rétrospective. Toutefois, IFRS 1 offre certaines exemptions facultatives et certaines exceptions obligatoires à l'application rétrospective des IFRS aux entités qui présentent leurs premiers états financiers IFRS. Ces exemptions et exceptions, qui s'appliquent à la société, sont traitées ci-après.

EXEMPTIONS FACULTATIVES AUX IFRS

Regroupements d'entreprises – IFRS 1 permet à une entité d'appliquer IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », soit rétrospectivement pour tous les regroupements, rétrospectivement à partir d'une certaine date ou prospectivement pour les regroupements de la société survenus après la date de transition (1^{er} juin 2010). La société a décidé d'appliquer IFRS 3 prospectivement. Ainsi, les regroupements effectués avant le 1^{er} juin 2010 n'ont pas été retraités.

Transactions dont le paiement est fondé sur des actions – IFRS 1 encourage l'application des dispositions d'IFRS 2, « Paiement fondé sur des actions », aux instruments de capitaux propres attribués le 7 novembre 2002 ou avant cette date, mais permet également aux entités de n'appliquer ces dispositions qu'aux instruments de capitaux propres attribués après le 7 novembre 2002 dont les droits n'avaient pas encore été acquis à la date de transition. La société a choisi de se prévaloir de cette exemption permise par IFRS 1 et a appliqué les dispositions d'IFRS 2 à tous les instruments de capitaux propres attribués après le 1^{er} janvier 2006 dont les droits n'avaient pas encore été acquis à sa date de transition.

Désignation d'instruments financiers comptabilisés antérieurement – IFRS 1 permet de modifier la désignation d'instruments financiers comptabilisés antérieurement à condition que l'actif ou le passif financier remplisse certains critères énoncés à la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ». La société a décidé de ne pas modifier la désignation de ses instruments financiers.

Juste ou réévaluation en tant que coût présumé – IFRS 1 permet à une entité d'évaluer ses immobilisations corporelles à la juste valeur à la date de transition et subséquemment utiliser cette juste valeur comme coût présumé. La société a décidé de ne pas évaluer ses immobilisations à la juste valeur à la date de transition.

EXCEPTIONS OBLIGATOIRES AUX IFRS

Estimations comptables – Conformément à IFRS 1, les estimations établies selon les IFRS à la date de transition doivent être cohérentes avec les estimations établies à la même date selon les PCGR antérieurs, après les ajustements destinés à refléter toute différence entre les méthodes comptables, sauf si des éléments probants objectifs montrent que ces dernières estimations étaient erronées. Ainsi, un nouvel adoptant ne peut utiliser de l'information *a posteriori* pour établir ou réviser des estimations comptables. Les estimations précédemment établies par la société en vertu des PCGR du Canada n'ont pas été révisées, sauf lorsqu'il était nécessaire de refléter toute différence entre les méthodes comptables.

RAPPROCHEMENTS ENTRE LES IFRS ET LES PCGR DU CANADA

IFRS 1 exige d'une entité d'expliquer l'impact de la transition des PCGR antérieurs aux IFRS sur sa position financière, sa performance financière et ses flux de trésorerie. En conséquence, la société doit divulguer ces rapprochements au 1^{er} juin 2010, 31 août 2010 ainsi qu'au 31 mai 2011 pour ses capitaux propres, et au 31





mai 2011 et au 31 août 2011 pour son résultat global. Il est à noter que le passage des PCGR du Canada aux IFRS n'a pas eu d'incidence significative sur les flux de trésorerie générés par la société.

Les informations suivantes présentent les rapprochements des PCGR du Canada aux IFRS pour les soldes et périodes requises.

Rapprochement des capitaux propres

	Notes	31 mai 2011	31 août 2010	1 ^{er} juin 2010
		\$	\$	\$
Capitaux propres – PCGR du Canada		4 231 897	3 820 466	4 681 892
Actifs incorporels – impôts futurs	a)	(682 000)	(682 000)	(682 000)
Amortissements	b)	(109 488)	(117 849)	(161 081)
Capitaux propres – IFRS		3 440 409	3 020 617	3 838 811

Rapprochement du résultat global

	Pour la période de trois mois close le 31 août 2010			
	PCGR du Canada	Notes	Ajustement	IFRS
	\$		\$	\$
Chiffre d'affaires	540 993		-	540 993
Frais d'exploitation excluant l'amortissement	1 195 223		-	1 195 223
Amortissements	203 803	c)	(43 232)	160 571
Perte nette et résultat global	(858 033)		43 232	(814 801)

	Pour l'exercice clos le 31 mai 2011			
	PCGR du Canada	Notes	Ajustement	IFRS
	\$		\$	\$
Chiffre d'affaires	2 883 008		-	2 883 008
Frais d'exploitation excluant l'amortissement	5 769 445		-	5 769 445
Amortissements	813 369	c)	(51 593)	761 776
Perte nette et résultat global	(3 699 806)		51 593	(3 648 213)

a) Actifs incorporels – Les PCGR du Canada permettaient à une société d'augmenter le coût de la propriété intellectuelle des impôts futurs qui y sont rattachés, tandis que les IFRS ne le permettent pas. Une radiation du montant non amorti de 682 000 \$ a été comptabilisée en réduction des capitaux propres et de l'actif incorporel correspondant à la date de transition. Suite à ce changement, l'amortissement cumulé lié à la propriété intellectuelle a été diminué d'un montant de 238 700 \$. L'effet net à la date de transition a été une diminution de 443 300 \$ de la valeur comptable nette de l'actif incorporel et du déficit.

b) Immobilisations corporelles – Les IFRS exigent que le montant amortissable d'un actif soit réparti systématiquement sur sa durée d'utilité, et que le mode d'amortissement utilisé reflète le rythme selon lequel la société s'attend à consommer les avantages économiques futurs liés à l'actif. Ces exigences étaient moins explicites dans les PCGR du Canada.

Les IFRS spécifient que l'amortissement linéaire conduit à une charge constante sur la durée d'utilité de l'actif si la valeur résiduelle de l'actif ne change pas. La société a donc évalué que selon cette définition, le mode d'amortissement linéaire reflète davantage le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs liés à ses immobilisations corporelles.





L'impact cumulatif du changement du mode d'amortissement dégressif (PCGR du Canada) au mode d'amortissement linéaire (IFRS) a entraîné une diminution de la valeur comptable des immobilisations corporelles de 399 781 \$ suite à une augmentation du même montant de l'amortissement cumulé à la date de transition, en contrepartie d'une diminution du déficit.

c) Amortissements – Pour la période de trois mois close le 31 août 2010 et l'exercice clos le 31 mai 2011, le changement de méthode d'amortissement a dégagé une diminution de l'amortissement de 43 232 \$ et de 51 593 \$ respectivement.

CONTRÔLE ET PROCÉDURES

Le président et chef de la direction et le chef de la direction financière de la société ont effectué une évaluation des contrôles et des procédures en matière de présentation de l'information comme l'exige le Règlement 52-109 des autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Le président et chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que, au meilleur de leur connaissance, aucun changement n'est survenu au cours de la plus récente année financière de la société dans les contrôles et procédures en matière de présentation de l'information financière qui a eu une incidence importante, ou pourrait raisonnablement être susceptible d'avoir une incidence importante sur les contrôles et procédures en matière de présentation de l'information financière. En conclusion, après analyse des contrôles et procédures et au meilleur de leur connaissance, le président et chef de la direction ainsi que le chef de la direction financière de la société considèrent que les contrôles et procédures sont adéquats.

RISQUES ET INCERTITUDES

Risque de crédit

La société consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Des évaluations de crédit sont effectuées de façon continue et le bilan tient compte d'une provision pour mauvaises créances. Aucune évaluation qualitative n'a été faite, la direction ayant évalué que le risque de crédit n'était pas important.

Risque de taux d'intérêt

La société n'a pas de dettes qui portent intérêts à des taux variables. De plus, elle investit en partie ses liquidités à taux garanti dans des instruments financiers. Ces instruments financiers constituent un risque minimum pour la société.

Risque du marché

Les rendements futurs de la société dépendent du maintien de la popularité de ses produits existants et de sa capacité à développer et à introduire sur les marchés visés des produits en mesure d'être acceptés et de satisfaire les préférences des clients. La popularité de n'importe quel produit peut être affectée selon les changements dans les préférences des clients ou par l'introduction de nouveaux produits concurrentiels, sur les marchés visés. Le développement de nouveaux systèmes et la distribution de ceux-ci dans les marchés visés exigent des investissements importants.

Risque de liquidité

Pour répondre à ses besoins en capitaux, la société peut envisager des ententes de collaboration ainsi que des financements supplémentaires, publics ou privés pour les affecter à une partie ou à la totalité de programmes particuliers de développement de produits. Les financements pourraient comprendre des emprunts et l'émission d'autres titres de participation, ce qui pourrait donner lieu à une dilution pour les actionnaires. Rien ne garantit qu'elle obtienne des fonds supplémentaires. La société gère ce risque en établissant des prévisions de trésorerie détaillées ainsi que des plans opérationnels et stratégiques à long





terme. Selon ces prévisions, la majorité des liquidités nécessaires pour les activités d'exploitation proviendront des revenus générés par les contrats signés auprès des sociétés pharmaceutiques et des pharmacies utilisant le réseau de communication e-Pic.

Risque du personnel clé

Le recrutement et la rétention de personnel qualifié sont essentiels à la réussite de la société. Elle est d'avis qu'elle a réussi à recruter un excellent personnel pour l'aider à atteindre ses objectifs, mais avec la croissance de ses activités, il est possible qu'elle ait besoin de personnel clé additionnel dans les domaines administratifs, de la recherche et développement, ainsi que de la mise en marché. Bien que la société croie qu'elle pourra attirer et retenir du personnel qualifié, il n'existe aucune garantie à cet effet.

ÉVÈNEMENTS SUBSÉQUENTS

Le 30 septembre 2011, la société a émise une débenture convertible garantie pour un montant principal de 1 500 000 \$, et cette débenture est convertible à la seule discrétion de son détenteur en actions ordinaires du capital social de la société sur la base d'une action ordinaire par 0,15 \$ du montant principal de la débenture convertible. De plus, 10 000 000 bons de souscription ont été émis. Chaque bon de souscription permettra à son détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,15 \$ par action pour une période de 24 mois suivant la date de clôture. La débenture convertible viendra à échéance 24 mois suivant la date de clôture ou à une date antérieure, telle que déterminée selon le mécanisme de rachat. Sujet à certaines conditions, la débenture est remboursable avant terme, en tout ou en partie, par la société suivant un préavis écrit de 30 jours au souscripteur et à la suite duquel le souscripteur peut choisir d'exercer son droit de conversion en tout ou en partie. La débenture convertible porte un intérêt au taux de 15 % par année. La débenture convertible est garantie par une hypothèque sur les actifs de la société et une note promissoire.

INFORMATION ADDITIONNELLE ET CONTINUE

La société diffuse ses états financiers consolidés, ses rapports de gestion, ses communiqués de presse ainsi que tout autre document réglementaire, via la base de données SEDAR, à l'adresse Internet suivante www.sedar.com.

